



CONSEIL MUNICIPAL

Le prochain Conseil Municipal se réunira en séance ordinaire :

Le Lundi 22 Février 2021

A 18 h 30

A la Salle des Friez

Afin de limiter les risques liés au COVID-19, le Conseil Municipal se tiendra sans public avec retransmission des débats en direct.

Vous êtes invité(e) à participer à une réunion Microsoft Teams

Titre : Conseil Municipal du 22 février

Participez sur votre ordinateur ou votre application mobile

https://teams.microsoft.com//meetup-join/19%3ameeting_Zic5ZGJmMDQtOTk5OS00NzkwLTg1YmUtNDRhODY1MzQzOTFI%40thread.v2/0?context=%7b%22id%22%3a%227f99f851-866d-499a-bfae-0a257874ac40%22%2c%22oid%22%3a%226509186d-ca1a-4b35-ab36-0ea67277c065%22%7d

Gérer les paramètres de confidentialité dans les options de réunion

Ordre du jour

- ➔ Proposition d'adhésion au groupement de commandes ayant pour objet l'achat groupé la fourniture d'énergie et services associés en matière d'efficacité énergétique ;
- ➔ Demande subventions pour les frais d'étude d'un programmiste pour la restructuration ou l'extension de l'école ;
- ➔ Demande subventions pour étude de sol de la parcelle AD 40 ;
- ➔ Demande subventions pour la création d'un terrain multi sport ;
- ➔ Demande de subvention pour développer un socle numérique pour l'école Rimbaud-Doisneau ;
- ➔ Délibération portant adhésion à l'accompagnement formule « Nacré » proposé par la Métropole et la FREDON pour la mise en place de la gestion différenciée des espaces publics ;
- ➔ Délibération modificative de la Délibération 2020.13 : Nouvelle répartition des indemnités des élus ;
- ➔ Subventions attribuées par la Métropole aux associations dans le cadre de la crise sanitaire COVID ;
- ➔ Rétrocession Résidence de la Forêt.

Le 16 Février 2021,

Le Maire,

DEHAIL Maxime.

